

**Décret présidentiel du 7 Jomada Ethania 1430
correspondant au 1er juin 2009 portant
nomination d'ambassadeurs extraordinaires et
plénipotentiaires de la République algérienne
démocratique et populaire.**

Par décret présidentiel du 7 Jomada Ethania 1430 correspondant au 1er juin 2009 sont nommés ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire. MM. :

- Abdallah Baali, à Washington (Etats unis d'Amérique) à compter du 2 novembre 2008 ;
- Youcef Yousfi, à Tunis (République tunisienne) à compter du 1er novembre 2008.

-----★-----

**Décret présidentiel du 7 Jomada Ethania 1430
correspondant au 1er juin 2009 portant
nomination d'ambassadeurs de la République
algérienne démocratique et populaire.**

Par décret présidentiel du 7 Jomada Ethania 1430 correspondant au 1er juin 2009 sont nommés, à compter du 1er juillet 2008, ambassadeurs de la République algérienne démocratique et populaire Mme. et MM. :

- Farida Aiouaze, à Zagreb (République de Croatie) ;
- Rachid Bladehane, à Caracas (République de Vénézuéla) ;
- Smaïl Chergui, à Moscou (Fédération de Russie) ;
- Mourad Benmehidi, auprès de l'O.N.U à New York ;
- Abderrahmane Benguerah, ambassadeur et représentant permanent adjoint auprès de l'O.N.U à New York ;
- Bélaïd Hadjem, à Prague (République tchèque) ;
- Salah Boucha, à Damas (République arabe syrienne) ;
- Abdelkader Mesdoua à Belgrade (Serbie et Monténégro) ;
- El-Haoues Riache, à Berne (Confédération suisse) ;
- Ahmed Benflis, à Islamabad (République islamique du Pakistan) ;
- Abdelhamid Boubazine, à Copenhague (Royaume du Danemark) ;
- Ahmed Lakhdar Tazir à Maputo (République du Mozambique) ;
- Nourredine Yazid, à Santiago (République du Chili) ;
- Boubakeur Ogab à Oslo (Royaume norvégien).

**Décret présidentiel du 7 Jomada Ethania 1430
correspondant au 1er juin 2009 portant
nomination de consuls généraux de la République
algérienne démocratique et populaire.**

Par décret présidentiel du 7 Jomada Ethania 1430 correspondant au 1er juin 2009, sont nommés, à compter du 1er juillet 2008, consuls généraux de la République algérienne démocratique et populaire, MM. :

- Salem Aït Chabane, à Milan (République italienne) ;
- Abdelghani Amara, à Montréal (Canada) ;
- Nacer-Eddine Zahar à Casablanca (Royaume du Maroc) ;
- Brahim Younès à Genève (Confédération suisse).

-----★-----

**Décret présidentiel du 7 Jomada Ethania 1430
correspondant au 1er juin 2009 portant
nomination de consuls de la République
algérienne démocratique et populaire.**

Par décret présidentiel du 7 Jomada Ethania 1430 correspondant au 1er juin 2009, sont nommés, à compter du 1er juillet 2008, consuls de la République algérienne démocratique et populaire, Mlle. et MM. :

- Messaoud Mehila, à Saint-Etienne (République française) ;
- Lyès Naït Tighilt, à Vitry (République française) ;
- Khaled Mouaki Benani, à Montpellier (République française) ;
- Dalila Samah, à Londres (Royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord).

-----★-----

**Décret présidentiel du 7 Jomada Ethania 1430
correspondant au 1er juin 2009 portant
nomination de directeurs au ministère de la
justice.**

Par décret présidentiel du 7 Jomada Ethania 1430 correspondant au 1er juin 2009, sont nommés directeurs au ministère de la justice MM. :

- Mokhtar Lakhdari, directeur des affaires pénales et des grâces ;
- Tahar Abdellaoui, directeur de la coopération juridique et judiciaire.